

Exploration Orbite : les 2 millions \$ du Québec annoncés d'ici la fin du mois?

Le gouvernement du Québec pourrait confirmer d'ici la fin du mois l'aide de 2 millions \$ attendue par Exploration Orbite, qui cherche à rassembler 6 millions \$ pour établir à Grande-Vallée son usine pilote d'extraction d'alumine.

La ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, précise «qu'il reste un petit bout à faire» pour qu'elle et son collègue Raymond Bachand en arrivent à 2 millions \$, eux qui avaient initialement offert 500 000 \$ à Orbite.

L'aide prendra notamment la forme de prêts. La ministre responsable de la Gaspésie se dit consciente qu'il en coûterait moins cher d'établir l'usine pilote à Sept-Îles, sur la Côte-Nord, tout près des installations d'Aluminerie Alouette, un consommateur visé par Exploration Orbite.

«La politique, parfois, répond à d'autres impératifs», dit-elle en faisant référence aux 20 à 30 emplois qui pourraient être créés à Grande-Vallée. De plus, une extraction à grande échelle et diverses formes de transformation passeront éventuellement par une grande usine dans le village nord-gaspésien, parce qu'il n'est pas logique de transporter de grandes quantités de résidus.

Le ministre fédéral Jean-Pierre Blackburn se dit toujours ouvert à donner une aide de 2 millions \$ à Exploration Orbite, mais il attendra l'avis d'experts de son gouvernement. Ottawa appuiera l'usine pilote s'il s'agit de deuxième transformation, dit-il. Hier à Gaspé, le ministre a précisé que le cas échéant, «on va regarder la situation de très, très près».

Encouragé, le préfet de la MRC Côte-de-Gaspé, François Roussy, se dit de plus en plus confiant de voir le projet aller de l'avant, deuxième transformation ou pas. «Je peux même vous dire qu'au-delà de ça, il (M. Blackburn) est prêt à travailler fort pour trouver d'autres solutions.»

Philippe Bertrand, porte-parole d'Exploration Orbite, précise que la compagnie a déjà déniché plus de 2,5 millions \$ en capitaux privés pour réaliser le projet d'usine pilote. Cette recherche n'est pas terminée. La firme voulait amorcer le chantier le 15 juillet.

M. Bertrand se dit très confiant de voir aboutir les démarches avec l'État québécois. «Au fédéral, ça semble plus compliqué. On demande un prêt à conditions avantageuses.» ([Le Soleil](#))

Un chargement impressionnant

D'ordinaire discrète, l'entreprise Fabrication Delta a fait parler d'elle hier à St-Siméon. La compagnie qui se spécialise dans la fabrication de tours d'éoliennes tourne rondement ces derniers temps. En plus d'un contrat avec des gens d'affaire en Nouvelle-Écosse, l'entreprise doit expédier 2 tours en Illinois cet automne. Benoit Chevalier a assisté hier à l'une des phases critiques d'un important contrat, évalué à 2 M\$.

La scène avait de quoi surprendre hier à l'heure du midi à St-Siméon. Plusieurs curieux sur place avaient peine à se rappeler la dernière fois qu'ils avaient vu quelque chose de semblable. Ce tronçon de chemin de fer qui ne voit passer que des trains passagers, n'a pas l'habitude de transporter d'importantes charges commerciales.

Élie Arsenault, directeur des ventes et chargé de projet Fabrication Delta : " L'opération fût plutôt compliquée. On a travaillé beaucoup d'un commun accord avec les gens du CFMG. Notre président, François, est entré dans un comité pour trouver des façons compétitives de travailler avec eux pour avoir plus de wagons. Nous on vend de l'énergie verte qu'on envoie par convoi de camions ce qui ne fait pas de sens. On veut vraiment continuer de travailler avec le train qui nous rend plus autonome et qui fait surtout plus de sens."

Dans un marché international ou chaque sous compte, la distance cause parfois bien des maux de tête aux entrepreneurs qui oeuvrent en région. Si on ajoute à cela la hausse constante des prix du carburant, plusieurs experts s'attendent à voir le chemin de fer reprendre la place qu'on lui connaissait autrefois.

Élie Arsenault, directeur des ventes et chargé de projet Fabrication Delta : "Je pense qu'on est en mesure de trouver des solutions pour améliorer les coûts de transport. On a acheté une grue marine qui était à l'Association des pêcheurs de Newport. Ils en ont acheté une plus grosse. Elle convient vraiment à nos besoins. On peut maintenant être plus autonome pour notre chargement, sinon on aurait eu besoin de 2 grues de 80 tonnes qui coûtent les yeux de la tête."

"Dans quelques instants ce chariot cavalier que vous voyez juste ici derrière moi effectuera une opération très délicate. Il soulèvera cette composante d'éolienne qui mesure à elle seule 60 pieds, pour ensuite la charger sur ce convoi qui partira demain matin en direction de Cadillac au Michigan.

Élie Arsenault, directeur des ventes et chargé de projet Fabrication Delta : "On va descendre les élingues. On vient mettre des enveloppes pour protéger la peinture. Ensuite on va la soulever, on va le tourner. Par la suite, on fait avancer le train pour l'embarquer dessus."

Vu du haut des airs, la réalisation semble spectaculaire. Pour Fabrication Delta l'évènement revêt aussi un caractère particulier. La dernière fois qu'ils ont expédié un train de marchandise remonte à 2002.

Élie Arsenault, directeur des ventes et chargé de projet Fabrication Delta : " C'est la première fois qu'on envoie des éoliennes sur le train. On a 2 éoliennes de cent mètre qui s'en vont ce qui signifie environ 1 million cinq cent mille livres d'acier qui part de la Gaspésie." Cette démonstration démontre encore une fois l'aspect crucial pour la Gaspésie d'avoir accès à un réseau de transport ferroviaire efficace. D'ailleurs c'était loin d'être la dernière fois que Fabrication Delta utilisait ce stratagème. Il leur reste toujours deux douzaines de ces composantes de tours à envoyer. (CHAU-TVA)

Circuit Qualité Tourisme Gaspésie

Les touristes pourront dorénavant exprimer leurs appréciations sur les produits et services reçus dans la région.

Tourisme Gaspésie met à la disposition des voyageurs un site Internet pour qu'ils puissent y mettre leurs commentaires.

Seules les 50 entreprises faisant partie du circuit Qualité Tourisme Gaspésie pourront être évaluées. 12 de ces entreprises se trouvent dans la Baie des Chaleurs. Les secteurs de la culture, l'hébergement, la restauration, le tourisme nature et aventure, et enfin les services d'information touristique sont couverts.

5 voyages en Gaspésie seront tirés au sort parmi les touristes participants.

Les entreprises qui font partie du circuit Qualité Tourisme ont comme politique de fournir à leurs clients des services adaptés à leurs besoins et conformes à leurs attentes.

Pour acquérir ce label synonyme de qualité, la direction des entreprises s'engage à permettre aux employés de participer à des ateliers de perfectionnement en approche client, en gestion des équipes de travail et en développement des attitudes professionnelles. Les entreprises doivent également offrir à leur clientèle des services bilingues, mettre en valeur les produits régionaux et la culture gaspésienne, ainsi que donner des renseignements actualisés sur les produits et services touristiques de la région. (CIEU-FM)

Le montage financier n'est pas complété

Nathalie Normandeau a bon espoir d'être en mesure de satisfaire les exigences d'Exploration Orbite pour que son usine-pilote soit implantée en Gaspésie.

La députée de Bonaventure et ministre responsable de la région gaspésienne poursuit ses pourparlers avec les dirigeants de l'entreprise qui souhaite mettre en valeur le gisement d'argile alumineuse de Grande-Vallée.

Exploration Orbite réclame une aide financière de 2 millions de dollars de la part du gouvernement québécois, soit l'équivalent du tiers du projet d'investissement pour l'usine-pilote.

La ministre Normandeau affirme discuter fermement avec son collègue du Développement économique, Raymond Bachand, afin de dénicher les quelques centaines de milliers de dollars manquants.

Même s'il serait plus simple sur les plans technique et financier d'établir l'usine-pilote à Sept-Iles, près de l'aluminerie Alouette, la ministre Normandeau affirme que la logique économique ne doit pas toujours être respectée dans un tel type de dossier.

Nathalie Normandeau espère être en mesure de boucler le dossier sur le plan politique d'ici la fin du mois. (CIEU-FM)

Pour améliorer la représentation du Canada rural

Un comité sénatorial recommande la création d'un ministère des Affaires rurales.

Cette proposition est tirée d'un document déposé le mois dernier par le Comité permanent du Sénat sur l'agriculture et les forêts.

Intitulé "Au delà de l'exode: mettre un terme à la pauvreté rurale", le rapport contient plusieurs dizaines de recommandations.

Le Comité estime que le Canada rural a besoin d'une forte représentation à Ottawa. Selon les sénateurs, la création d'un ministère des Affaires rurales permettraient de dissiper, une fois pour toutes, le mythe que la politique rurale est assimilable à la politique agricole.

En attendant la création d'un tel ministère, le comité sénatorial recommande que tous les mémoires déposés au Conseil des ministres comprennent dorénavant une analyse des effets probables des politiques et des programmes sur le monde rural.

Selon le Comité, les intérêts ruraux sont souvent négligés par le gouvernement, et un ministre des Affaires rurales, autre que celui de l'Agriculture, serait mieux à même de défendre le monde rural. (CIEU-FM)

Nouvelle réglementation pour l'aquaculture commerciale

Le gouvernement du Québec met en place un nouveau règlement relatif à l'aquaculture vient d'entrer en vigueur.

Cette mesure permettra d'accroître jusqu'à dix ans la durée des permis d'exploitation délivrés aux entreprises aquacoles. Actuellement, ils étaient délivrés de façon annuelle.

Les entreprises auront ainsi plus de facilité à planifier et à gérer leurs activités. Le règlement permettra aussi de favoriser le développement durable et la pérennité de ces entreprises.

La réglementation détermine notamment les conditions ayant trait à la délivrance, au renouvellement, à la modification et à la cessation des permis d'aquaculture.

Elle établit également les frais administratifs et l'information qui doit se retrouver dans les rapports annuels remis au ministère des Pêcheries. Enfin, elle définit les normes d'exploitation, de mise en valeur et de rendement qui régiront l'exploitation des sites aquacoles situés dans le domaine hydrique publique.

Par ce nouveau règlement, le ministère des Pêcheries vient compléter l'ensemble des mesures mises en place pour favoriser le développement durable de l'aquaculture commerciale au Québec.

Le règlement a fait l'objet de consultations engageant les principaux acteurs du milieu. ([Radio-Gaspésie](#))